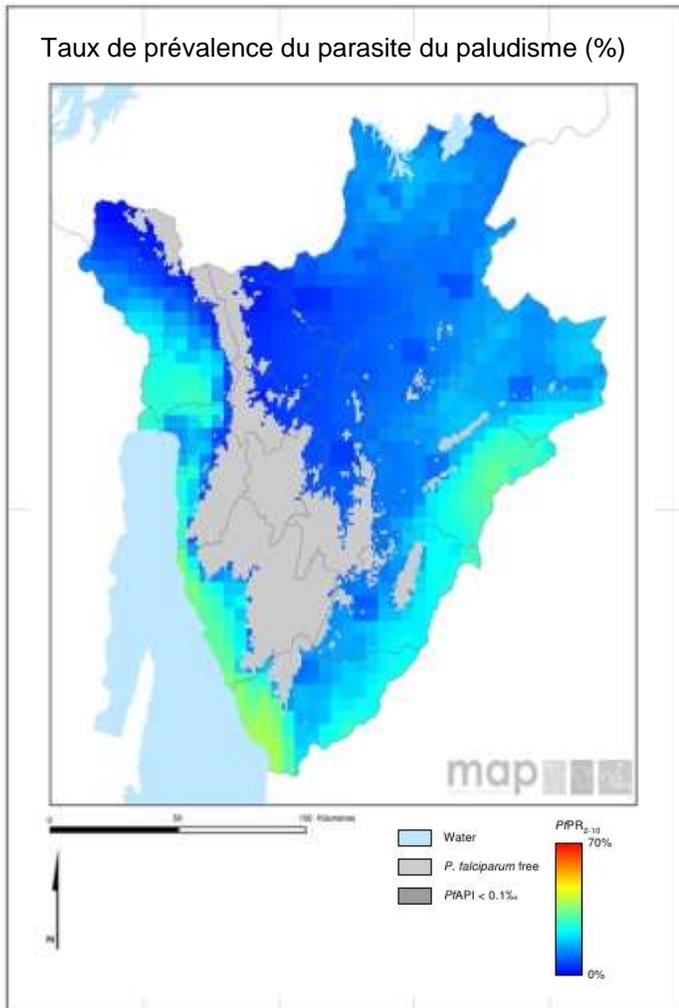


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



Au Burundi, environ 24 % de la population courent un risque élevé de contraction du paludisme et près de 22 % vivent dans la région des hauts plateaux, où le risque est nul. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 5 243 410 cas de paludisme en 2015 et 3 799 décès.

Mesures

Produits de base : financement et contrôle budgétaire	
Prévisions de 2016 visant le financement de MLD (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2016 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	67
Prévisions de 2016 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	87
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2015 (CPIA groupe D)	2.6
Suivi de la résistance aux insecticides, mise en place et impact	
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010	3
Résistance aux insecticides suivie depuis 2014 et données déclarées à l'OMS	
Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides	
Échelle de mise en œuvre de la PCCI (2016)	
Couverture opérationnelle MLD/PID (% population à risque)	100
Changement estimé du taux d'incidence du paludisme (2010–2015)	
Changement estimé du taux de mortalité du paludisme (2010–2015)	
Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile	
Estimation du pourcentage de la population atteinte du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2015)	54
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2015)	39
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	60
Soins postnataux (dans les 48 heures)	30
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	69
Couverture Vitamine A 2014(2 doses)	69
Vaccins DTC3 2015 parmi les bébés de 0-11 mois	94

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais efforts supplémentaires requis
	Pas sur la bonne voie
	Sans données / Sans objet

Paludisme

Mise à jour du Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que le Burundi recevra, pour la période 2018-2020, une allocation de USD 72,3 millions destinée au renforcement de ses systèmes de santé et de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a déterminé le montant total de l'allocation en fonction de la charge de la maladie et du niveau de revenu du pays, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est également affectée au composant paludisme, selon une formule mise au point par le Fonds mondial en fonction de différents facteurs, dont la charge de la maladie et les débours antérieurs. Pour le Burundi, ce montant est calculé à USD 36,7 millions. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées suivant les décisions prises au niveau du pays. Le Burundi est invité à assurer à la lutte contre le paludisme l'affectation de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ses ressources domestiques, pour le maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

Le Burundi progresse bien dans l'expansion de la couverture de ses interventions antipaludiques clés. Le Burundi s'est procuré suffisamment de MILD pour atteindre la couverture universelle et s'est assuré suffisamment de ressources pour se procurer la majorité des MILD, CTA et TDR requis en 2016. Le pays surveille la résistance aux insecticides depuis 2014 et a déclaré les résultats de sa démarche à l'OMS.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 5 243 410 cas de paludisme en 2015 et 3 799 décès. L'OMS estime que le pays a enregistré une baisse de 20 à 40 % de son taux d'incidence du paludisme et de moins de 20 % de celui de mortalité imputable au paludisme durant la période 2010-2015.

Problème principal

- Recrudescence du paludisme déclarée en 2015 et 2016.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Résoudre la recrudescence paludique	Rechercher et résoudre les raisons de l'augmentation du nombre de cas de paludisme déclarés dans certaines parties du pays en 2015	T4 2016		Le Burundi a entrepris la pulvérisation IRS au dernier trimestre 2016, dans l'espoir de réduire le nombre de cas
Financement de la lutte contre le paludisme	Accélérer l'approvisionnement en CTA et TDR pour combler les insuffisances suscitées par l'accroissement des cas	T2 2017		Le pays a quantifié ses besoins de CTA et TDR et demandé une assistance financière d'urgence pour combler les insuffisances restantes

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Résoudre la question du financement	Assurer la soumission de la demande de financement antipaludique du FM d'ici T2 2017 et assurer l'affectation de ressources à la lutte contre le paludisme dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années	T2 2017

SMI

Progrès

Le Burundi a également atteint une couverture élevée au niveau des interventions témoins de la SMI, notamment en ce qui concerne l'allaitement maternel exclusif et le DTC3. Le pays a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une Carte de Score de Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile.

Mesures clés recommandées précédemment

Le Burundi a répondu favorablement aux mesures de SMI recommandées pour résoudre le problème de la faible couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants et des soins postnatals et continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Légende

	Mesure accomplie
	En progrès
	Pas de progrès
	Il reste encore du temps jusqu'à l'échéance